

RCS : FOIX
Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00177
Numéro SIREN : 840 029 193
Nom ou dénomination : ATLAS AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000086

Désignation de l'entreprise		SAS ATLAS AUDIT		50 AVENUE DE TOULOUSE		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise				09100 PAMIERIS			
SIRET		8 4 0 0 2 9 1 9 3 0 0 0 1 7					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		19		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	16 979	030	564	16 414	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044	16 979	048	564	16 414	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	12 000	070		12 000	
		072	2 738	074		2 738	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	6 405	086		6 405	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	21 143	098		21 143	
	Total général (I + II)	110	38 122	112	564	37 558	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000		
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	132		132			
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	15 983		
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	25 983			
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	172	169	172	6 360	11 575	
Produits constatés d'avance	174		174				
Total III	176		176	11 575			
Total général (I + II + III)	180		180	37 558			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 979	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS ATLAS AUDIT		Néant <input type="checkbox"/>				
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122019		Exercice N-1 clos le 2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210				
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214				
				218	22 900			
				222				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224				
	Production immobilisée *			226				
	Subventions d'exploitation reçues			230				
	Autres produits			232	22 900			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234				
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236			
Variation de stock (marchandises) *				238				
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				240				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				242	3 138			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				244	395			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * { 243 } { 395 })				250				
Rémunérations du personnel *				252				
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				254	564			
Dotations aux amortissements *				256				
Dotations aux provisions				262				
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * { 259 } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles { 260 } }				264	4 098			
		Total des charges d'exploitation (II)			270	18 803		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280				
PRODUITS ET CHARGES D'IVERS	Produits financiers (II)			290				
	Produits exceptionnels (IV)			294				
	Charges financières (V)			300				
	Charges exceptionnelles (VI)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) { 340 }			306	2 820		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) { 348 }			310	15 983		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			312	15 983			
	2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				314			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 820			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-cis d'associés { 247 }		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* { 248 }	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) { 249 }			251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44. terdecies)	127	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	342	
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
ZFA NG (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993		
Divers* dont		Créance due au report en arrière du déficit { 346 }		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite { 641 }		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) { 643 }		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) { 645 }		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) { 647 }		648
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS		Bénéfice col. 1		352	Déficit col. 2		18 803	
Déficits		Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS		Bénéfice col. 1		370	Déficit col. 2		18 803	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGRIP N° 2033-C2020

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISE								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406			
	Autres	410		412		414	416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426			
	Constructions	430		432		434	436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456			
	Matériel de transport	460		462	16 979	464	466	16 979		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476			
Immobilisations financières		480		482		484	486			
TOTAL		490		492	16 979	494	496	16 979		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles				500		502		504		506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552	564	554		556	564	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL				570		572	564	574		576
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5				
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS ATLAS AUDIT Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

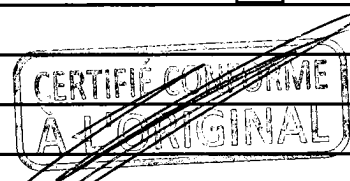
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DEFICITS REPORTABLES	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	4 580
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	482
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	02232	00020533502	73	EUR

Domiciliation
CCM FOIX

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8022 3200 0205 3350 273

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM FOIX
11 PL DU 59E RGT D INFANTERIE
BP 10018
09001 FOIX CEDEX
☎ 05 61 05 02 06

Titulaire du compte (Account Owner)
ATLAS AUDIT
50 AVENUE DE TOULOUSE
09100 PAMIEERS

Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER

840 029 193 RCS FOIX

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 31 MARS 2020

L'an deux mille VINGT, et le trente et un mars, à dix huit heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du président.

Est présent : Christian FERRER, représentant 100 actions en pleine propriété.

Total des actions présentes : 100 actions en pleine propriété sur les 100 actions composant le capital social.

Monsieur Christian FERRER préside la séance en qualité de Président actionnaire unique.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport de la Présidence,
- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Rapport spécial sur les conventions réglementées
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019 et affectation des résultats,
- Approbation des conventions réglementées,
- Quitus au président;

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion du gérant,
- du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport spécial, approuvent ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils ont été présentés par le président.

Les actionnaires approuvent les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, les actionnaires donnent quitus entier au Président de l'exécution de son mandat pour le dit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 15 982,60 € de la manière suivante :

- Réserve légale : 1 000 €
- Autres réserves : 14 982,60 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés approuvent les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce conclues entre les actionnaires et la société, et mentionnées dans le rapport spécial établi à cet effet par le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présentes à l'effet de satisfaire à toutes formalités prévues par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix neuf heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, par tous les associés présents.

FERRER Christian

ATLAS AUDIT

*Société de Commissaires aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de TOULOUSE*

50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z

ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER

840 029 193 RCS FOIX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2019, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents requis qui ont été également tenus à votre disposition au siège social.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 22 900 €.

Les frais généraux se sont élevés à 3 138 €.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour un montant de 564 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 18 803 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un Bénéfice de 15 983 €.

ANALYSE DE GESTION

RAS

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

RAS

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 15 982,60 € de la manière suivante :

- Réserve légale : 1 000 €
- Autres réserves : 14 982,60 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels.

SOLDES DETTES FOURNISSEURS PAR DATE D'ECHEANCE (article L 441-6- et D 441-4 du Code de Commerce)

Néant.

RAPPORT ARTICLE L 223.19

Rémunération du Président : 0 €.

Charges sociales prises en charge par la société : 0 €.

Compte courant d'actionnaire de Christian FERRER : 6 359,98 €.

A la suite des explications qui précèdent, et après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes, nous vous proposons d'approuver les comptes de cet exercice et de voter les résolutions correspondantes.

Fait à PAMIERS

Le 31 mars 2020.

Le Gérant

ATLAS AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

inscrite auprès de la Compagnie

Régionale de TOULOUSE

50, avenue de Toulouse - 09100 PAMIERS

SIREN Box 840 029 193 - APE 6920 Z

ATLAS AUDIT

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €

Siège social : 50 AVENUE DE TOULOUSE 09 100 PAMIER

840 029 193 RCS FOIX

--

AFFECTATION DU RESULTAT DES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Les actionnaires décident d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 15 982,60 € de la manière suivante :

- Réserve légale : 1 000 €
- Autres réserves : 14 982,60 €

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes et les avoirs fiscaux correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

ATLAS AUDIT
*Société de Commissaires aux Comptes
inscrite auprès de la Compagnie
Régionale de TOULOUSE*
50, avenue de Toulouse 09100 PAMIER
SIREN Foix 840 029 193 - APE 6920 Z